Avis d'attribution



VILLE DE CHAMBÉRY

Avis d'attribution

M. Thierry REPENTIN Hôtel de Ville Place de l'hôtel de Ville 73011 Chambéry - cedex Tél : 04 79 60 20 94

Tél: 04 79 60 20 94 mèl: marchespublics@mairie-chambery.fr web: http://www.chambery.fr SIRET 21730065600014

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique un Accord-Cadre
Objet : ACCORD CADRE A MARCHES SUBSEQUENTS
MULTI-ATTRIBUTAIRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT ET DE SECURITE DE VOIRIE
Référence acheteur : 2330
Nature du marche : Travaux

Procédure adaptée Classification CPV : Principale : 45233220 -

Principale: 45233220 - Travaux de revêtement de routes Complémentaires: 45233142 - Travaux de réparation de routes 45233221 - Travaux de marquage routier Critères d'attribution

Critères d'attribution :

Criteres d'attribution:
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document criptif).

descriptifi, Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex Té 1: 0476429000 - Fax : 0476422269 grefle.ta-grenoble@juradm.fr Attribution du marché LOT N° 1 - ThAVAUX DE VOIRIE RESEAUX DIVERS

LOT N° 1 - TRAVAUX DE VOIRIE RESEAUX DIVERS Nombre d'offres reçues : 5 Date d'attribution : 06/02/24 Marché n° : 2330L1 Spie batignolles TP AURA secteur Savoie, ZAC DE LA PRAIRIE, 73420 VOGLANS

Montant indéfini Sous-traitance : non

73420 VÕGLANS
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché n° : 2330L1
SAS GUINTOLI mandataire du groupement solidaire
d'entreprises GUINTOLI/NGE ROUTÉS, 385 ROUTE DE LA
PEYROUSE, 73800 LA CHAVANNE
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché n° : 2330L1
EUROVIA ALPES prise en son ets secondaire SERTPR
mandataire du groupement non solidaire d'entreprises EUROVIA
ALPES (SERTPR)/SPTP, 801 RUE ARCHIMEDE-ZI de l'Albanne,
73490 LA RAVOIRE
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché n° : 2330L1
SAS COLAS, 1 rue Pré Martin-Zone du Pré de Pâques, 73870
SAINT- JULIEN- MONTDENIS
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché n° : 2330L1
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST-ETS SAVOIE LEMAN mandataire
du groupement solidaire d'entreprises EIFFAGE ROUTE CENTRE
EST/DELTA TP SERVICES, 3 Rue Hrant Dink, 69002 LYON
Montant indéfini
Sous-traitance : oui.
Part de la sous-traitance Inconnue.
LOT N° 2 - TRAVAUX APPLICATION PRODUITS BITUMINEUX
Nombre d'offres reçues : 5
Date d'attribution : 60/60/2/24
Marché n° : 2330L2
Spie batignolles TP AURA secteur Savoie, ZAC DE LA PRAIRIE,
73420 VOGLANS
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché n° : 2330L2
Nortant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché n° : 2330L2
NORTANT INDÉFINITE DE LA PEYROUSE, 73800
LA CHAVANNE
Montant indéfini

Sous-traitance : non.
Marché nº : 2330L2
EUROVIA ALPES prise en son ets secondaire SERTPR, 801 RUE
ARCHIMEDE-ZI DE L'ALBANNE, 73490 LA RAVOIRE
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché nº : 2330L2
SAS COLAS, 1 Rue Pré Martin-Zone du Pré de Pâques, 73800
SIANT-JULIEN-MONTDENIS
Montant indéfini
Sous-traitance : non.
Marché nº : 2330L2
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST-ETS SAVOIE LEMAN mandataire
du groupement solidaire d'entreprises EIFFAGE ROUTE CENTRE du groupement solidaire d'entreprises EIFFAGE ROUTE CENTRE EST-ETS SAVOIE LEMAN/DELTA TP SERVICES, 3 Rue Hrant Dink, 69002 LYON

Montant indéfini Sous-traitance : oui.

Part de la sous-traitance Inconnue.

Part de la sous-traitance Inconnue. Renseignements complémentaires: Le montant annuel maximum HT pour le lot 1 est de 300 000 € et pour le lot 2 de 150 000 €. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les dates d'attribution indiquées dans le présent avis s'entendent comme les dates de notification du contrat. La consultation des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur sur rendez-vous dans le respect des informations communicables. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique 'Télérecours Citoyens' accessible par le site internet www.telerecours.fr. Se référer au règlement de la consultation. Se référer au règlement de la consultation. Envoi le 14/02/24 à la publication Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.chambery.fr

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE D'ORELLE



Avis d'enquête publique

Création d'une microcentrale hydroélectrique dite de « Plan Py » sur le torrent du Bonrieu

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 25 janvier 2024, une enquête publique de 31 jours, du lundi 19 février au mercredi 20 mars 2024 inclus concernant la création d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent du Bonrieu se tiendra sur le territoire de la commune d'Orelle. Le dossier de demande d'autorisation, contenant l'étude d'impact environnemental, sera déposé en mairie d'Orelle du lundi 19 février au mercredi 20 mars 2024 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique aux heures habituelles d'ouverture de la mairie d'Orelle (du lundi au vendredi de 14h à 17h00). Monsieur Roland FRANÇON est nommé en qualité de commissaire enquêteur et Madame Sophie MACON en qualité de commissaire enquêteur et Madame Sophie MACON en qualité de commissaire enquêteur et diedeme sophie de la maire enquêteur et de la maire d'Orelle aux dates et heures cl-dessous :

et heures ci-dessous : - lundi 19 février 2024 de 14h à 17h

mardi 27 février 2024 de 14h à 17h mercredi 20 mars 2024 de 14h à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

egalement etre consulte:
- sur le site des services de lÉtat en Savoie:
http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/
Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-etforets:

forets;
-sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT
/SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à
disposition du public sur rendez-vous.
Des observations écrites pourront également être adressées au
commissaire enquêteur par voie postale en mairie d'Orelle - Chef
lieu - 73140 ORELLE et par voie électronique à l'adresse suivante
pendant toute la durée de l'enquête :
ddt-seef-enquêtes-publiques®savoie.gouv.fr (en précisant
enquête publique hydroélectricité Bonrieu-Orelle).
Monsieur Gilles EXCOFFON de la société SYNERGIE

MAURIENNE pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (adresse mail : gilles.excoffon@synergie-maurienne.fr)
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie d'Orelle et à la préfecture de Savoie (DDT /SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique. 'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant ces accuments pourront egalement etre communiques pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie :

http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/ Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

389526400



COMMUNE DE VAL-CENIS-TERMI-GNON

Avis de prolongation d'enquête Publique

Création de la microcentrale hydroélectrique «Via Alpina » sur le torrent de la Chavière

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral du 13 février 2024, l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploitation d'une microcentrale hydroélectrique sur le torrent de la Chavière, sur le territoire de la commune de Val Cenis, qui a débuté le 22 janvier et qui devalt s'achever le 23 février 2024, est prolongée de 14 et qui devait s'achever le 23 février 2024, est prolongée de 14 jours, soit jusqu'au vendredi 8 mars 2024 à 17h.

401729200

Plan local d'urbanisme



COMMUNE **D'HAUTELUCE**

Révision allégée nº1 du Plan Local d'Urbanisme

Préscription et définition des modalités de concertation

Par délibération en date du 18 janvier 2024, le conseil municipal a décidé de prescrire une révision dite « allégée » du Plan Local d'Urbanisme d'Hauteluce menée en application de l'article L153-34 du code de l'urbanisme, portant sur le secteur des Challiers (mise en place d'un règlement adapté au projet porté, par la collectivité) et défini les modalités de concertation. La délibération est affichée en Mairie d'Hauteluce pendant un mois à compter du 09/02/2024. Elle est consultable en Mairie d'Hauteluce aux jours et heures d'ouverture habituels.

401743200



COMMUNE D'HAUTELUCE

Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Prescription, décision de réaliser une évaluation environnementale et définition des modalités de concertation

Par délibération en date du 18 janvier 2024, le conseil municipal a décidé de prescrire une révision dite « allégée » du Plan Local d'Urbanisme d'Hauteluce menée en application de l'article L.153-34 du code de l'urbanisme, portant sur le secteur du Col des Saisies et trois chalets d'alpage - restaurants d'altitude, divers objets de zonage et de règlement, de soumetre la procédure à évaluation environnementale, et défini les modalités de concertation.

La délibération est affichée en Mairie d'Hauteluce pendant un mois à compter du 09/02/2024. Elle est consultable en Mairie d'Hauteluce aux jours et heures d'ouverture habituels.

Marchés Agir en proximité pour les acheteurs **publics** publics et privés Publication des procédures

Plateforme de dématérialisation Votre contact <u>Novia TRUCH</u>OT 06 07 01 96 35 ⊙@ebro

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com